



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Conférence de presse

18.09.2023

**Bilan de législature 2018-2023
du Ministère de l'Environnement,
du Climat et du Développement durable**

Joëlle Welfring, Ministre



Bilan de législature 2018-2023
du Ministère de l'Environnement,
du Climat et du Développement durable

**La protection du climat et de l'environnement
modernisée au service des citoyen.ne.s et des entreprises**

- par une approche participative
- une perspective pragmatique et à long terme
- et des procédures plus simples et efficaces





Vereinfachungen

Modernisierung

Administrativ Vereinfachungen

Digitalisierung

Bëschgesetz

Naturschutzgesetz

Commodo

Verwaltungsgesetz

Drénkwaassergesetz

Primen an Aiden



La protection des ressources naturelles est fondamentale pour garantir notre avenir.

Sélection d'éléments phares entre 2018 et 2023 :

- Bëschgesetz – loi sur les forêts
- Plan national pour la protection de la nature (PNPN3)
- Protection des espèces
- Zones protégées d'intérêt national (ZPIN)
- Plan d'action national pour la protection des insectes pollinisateurs



Loi sur les forêts

Réforme administrative majeure **modernise considérablement le paysage juridique en abrogeant de nombreuses lois disparates** concernant les forêts, échelonnées entre le 17^e et 21^e siècle.



Les principales nouveautés :

1. Plus de droits pour les citoyen.ne.s, mais aussi plus de responsabilités.
2. De nouveaux avantages pour les propriétaires forestiers.
3. Une meilleure protection de l'écosystème forestier et de ses services.
4. La forêt comme partenaire pour la protection du climat.
5. La garantie d'une gestion durable des forêts.



Un nouveau plan national pour la protection de la nature (PNPN3)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Le PNPN3 un instrument stratégique efficace

- Incluant la consultation du public (avec 254 contributions reçues)
- Basé sur une analyse des mesures atteignant leurs objectifs
- Avec l'avis de l'Observatoire de l'environnement naturel
- Incluant les propositions du Klima-Biergerrot




Les quatre piliers du PNPN3 :

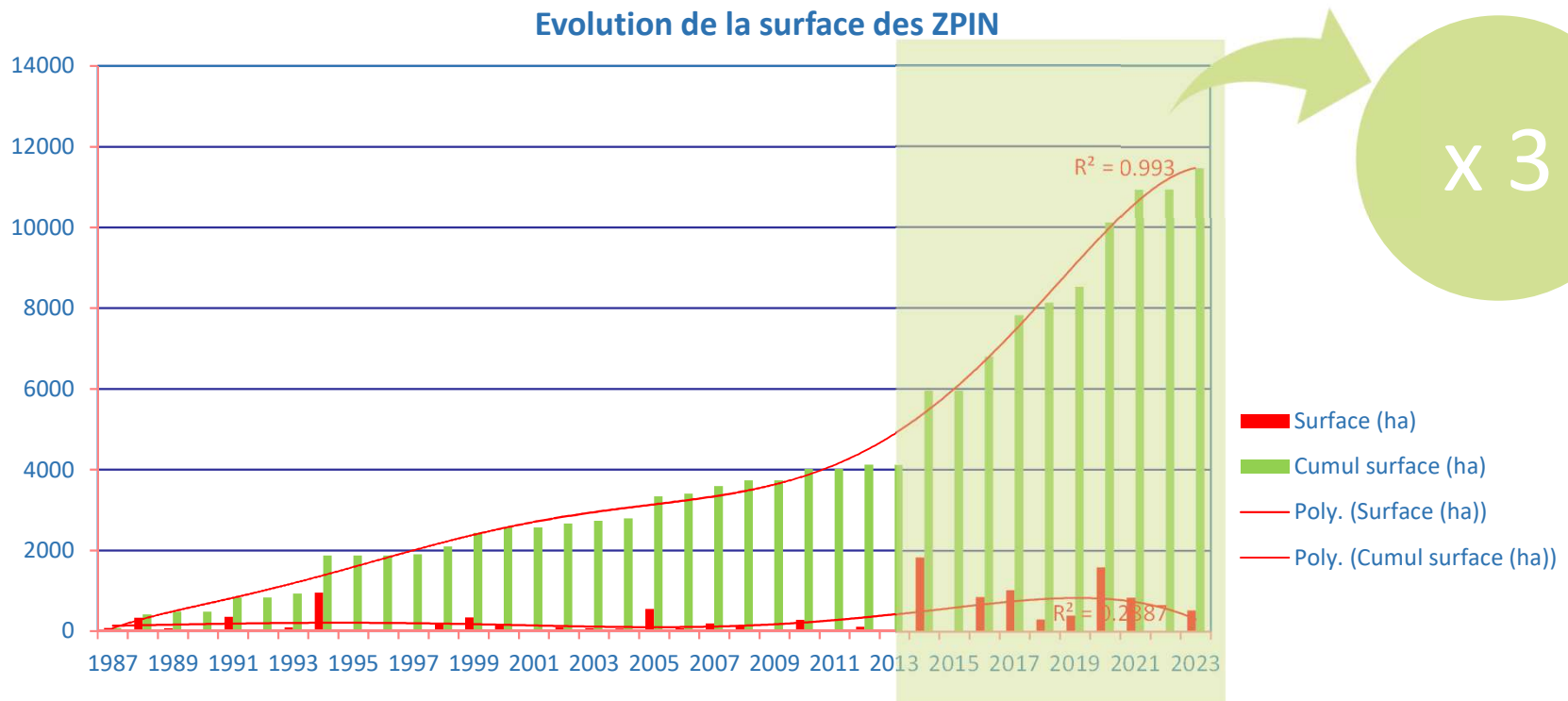
- Protection
- Restauration
- Changement porteur de transformation
- Engagement international





- 
- 18 ZPIN ont été délimitées depuis 2018. Cela équivaut à une augmentation de la superficie des zones naturelles protégées de 3.355 hectares.
 - Protections des d'espèces :
 - Plans d'espèces
 - Plan d'action pour la préservation des insectes pollinisateurs

Évolution de la surface des ZPIN





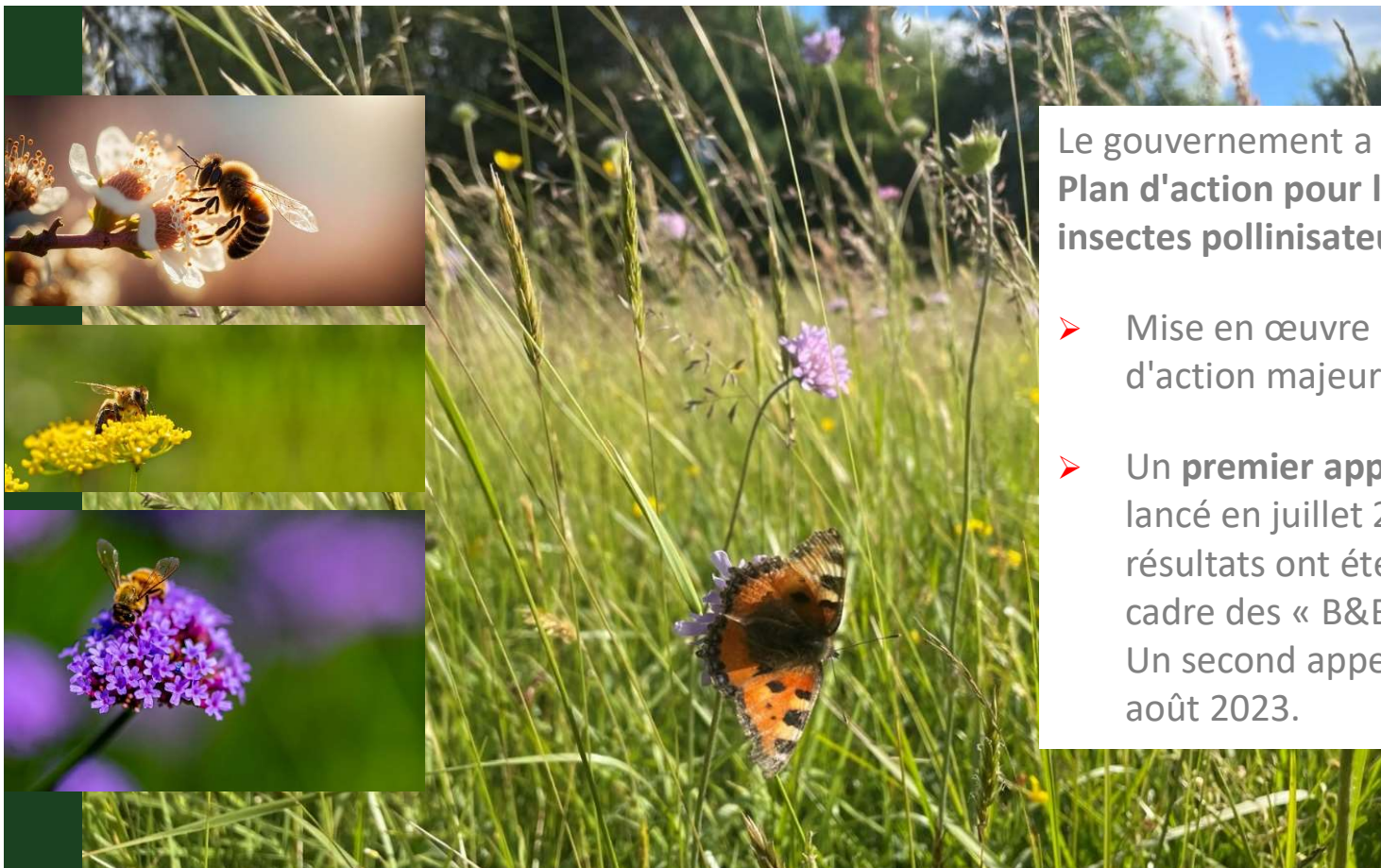
- **Biber** : 80 Standuerter vs 39 nach 2019 – am Norden bis erof op Esch
- **Wollef** : éischt konfirméiert Sichtungen/Präsenzen zu LU säit 1893 : 2017, 2018, 2020, 2022, 2023
- **Heckefräs**ch : déi lescht Populatioun konnt stabiliséiert ginn a breet sech momentan nees liicht aus ; dank geziilter Reintroductionensaktiounen am Westen an am Südwesten, breet sech dësen notamment nees am Südwesten aus
- **Steekauz** : et war gefaart de Steekauz géif ausstierwen. Dank geziilter Moosname konnt de Bestand stabiliséiert ginn, mat momentan liicht positivem awer schwankende Bestand



Bestëbserplang – Plan national pour les pollinisateurs



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



Le gouvernement a adopté et publié le **Plan d'action pour la préservation des insectes pollinisateurs** en 2021.

- Mise en œuvre de 21 champs d'action majeurs d'ici 2026
- Un **premier appel à projets** a été lancé en juillet 2022 dont les résultats ont été présentés dans le cadre des « B&B Action Weeks ». Un second appel a été lancé en août 2023.

Le nouveau « Pacte Nature » (Naturpakt)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Création d'un Pacte Nature avec les communes

- Règlement grand-ducal du 30 juillet 2021
- Publication du catalogue de mesures



Naturpakt – des communes actives et des mesures concrètes



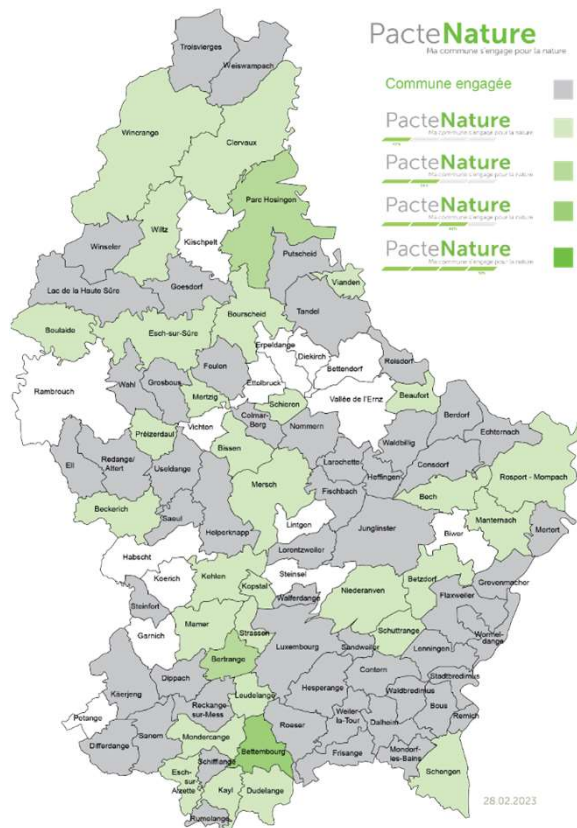
LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

86 communes engagées

- 6 communes qui ont recours à un conseiller interne
- 8 communes qui ont recours à un conseiller externe
- 72 communes qui ont recours à un conseiller employé au niveau d'un syndicat

21 conseillers disponibles

- 6 conseillers internes
- 3 conseillers externes
- 14 conseillers employés auprès d'un syndicat





Loi pour la protection de la nature et des ressources naturelles



- Simplification significative et clarification pour les constructions en zone verte.
- Précisions pour une meilleure lisibilité et sécurité juridique.
- Modifications offrant une flexibilisation pour les projets situés en zone urbanisée (actuellement en cours de finalisation, projet déposé).



Eau – élément essentiel à la vie



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

La qualité des cours d'eau et des eaux souterraines est indispensable pour le bien-être des humains et pour la préservation de notre environnement.





2^e plan de gestion 2015-2022 (WBP2)

Des **renaturations** ont été entreprises depuis 2015, couvrant une étendue **d'environ 40 kilomètres** de cours d'eau.

En juillet 2022, le **3^e plan de gestion (WP3)** qui confirme et renforce jusqu'en 2027 les ambitions pour **améliorer la qualité de nos cours d'eau et de nos eaux souterraines** est adopté. Il comprend **197 mesures** dans la hydromorphologie, l'agriculture et les eaux souterraines.

Exemples de projets de renaturation de cours d'eau

- Alzette (entre Esch et Schifflange)
- Syr (près de Betzdorf)
- Pétrusse (lancé en 2020, finalisation de la première phase en mai 2023)



3^e plan de gestion de l'eau



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



Des **efforts significatifs** ont également été faits dans le domaine des eaux usées :

- La construction de **15 nouvelles stations d'épuration**, l'agrandissement ou la modernisation de 8 stations d'épuration existantes.
- Une **augmentation de 20 %** de la capacité de traitement des eaux usées.
- La mise en place de **280 mesures** visant à étendre le réseau d'égouts.
- La construction de **110 bassins de rétention** pour gérer les eaux pluviales.



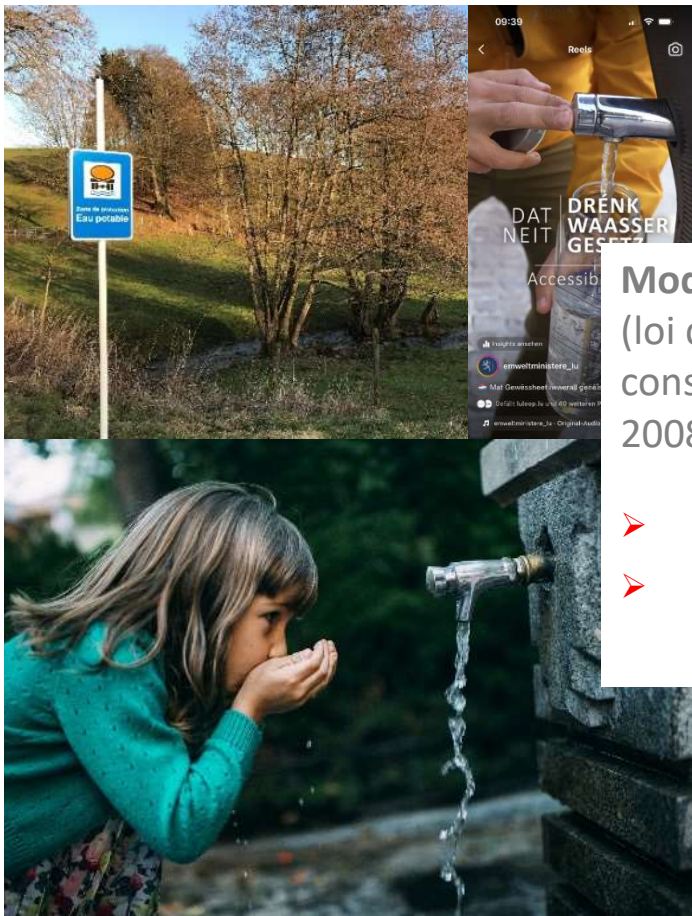
Actualisation du 2^e plan de gestion des risques d'inondation (HWRP 2)

- Composante clé de l'adaptation au changement climatique qui se prononce par des événements extrêmes dans le domaine de l'eau, notamment **les crues**, partiellement subites et les **sécheresses** de plus en plus fréquentes pendant l'été.
- Les cartes des **zones inondables** et de risques d'inondation actualisées.
- Points forts : la prévision des crues et l'établissement de concepts communaux pour la gestion des crues et des risques liés aux crues subites.

Drénkwaassergesetz pour une eau potable de qualité



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



Modernisation de la loi sur l'eau potable

(loi du 23 décembre 2022 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine et modifiant la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau)

- Mise à jour des normes de qualité
- Amélioration de l'accès à l'eau potable dans les bâtiments publics, les lieux publics, les restaurants et les cantines



L'eau potable



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



Notre approvisionnement en eau potable se distingue par sa qualité exceptionnelle et représente l'aliment le plus contrôlé du pays, avec pas moins de 6 500 analyses effectuées chaque année.

- **38 zones de protection de l'eau potable (ZPS)** ont été désignées depuis 2018
- Lors des procédures, dans 7 régions des **coopérations** ont été engagées entre les fournisseurs d'eau, les agriculteurs et d'autres parties prenantes.





Bruit

- Mise à jour des 4 **plans d'action contre le bruit** en 2020
- **Aides financières pour l'isolation acoustique des bâtiments** : le ministère investit 2 450 000 d'euros dans cette nouvelle mesure permettant d'améliorer l'isolation acoustique d'environ 2 635 habitations à proximité de l'aéroport.

Air

- **Programme national contre la pollution atmosphérique (NAPCP)** soumis en février 2021 à la Commission européenne
- **Plan national de la qualité de l'air (PNQA)** transmis à la Commission européenne en juin 2021

Produits & substances chimiques

Au vu de nombreuses nouvelles substances chimiques et produits mis sur le marché, leur gestion responsable devient de plus en plus importante. En plus de ses autres engagements et des contrôles régulièrement effectués sur le terrain, le Luxembourg coopère au niveau européen et international.

De neie Commodo 5.0



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dat neit Commodo Gesetz gouf am Juli 2023 déposéiert.

“Commodo” steet fir eng Prozedur, déi d'Vir- an d'Nodeeler vun engem geplangten industriellen, gewerblechen oder handwierkleche Projet analyséiert a bewäert.

Et geet drëms fir :

- **Ëmweltverschmutzungen ze vermeiden an ze verhënneren**
- **Ëm de Schutz, d'Sécherheet an d'Liewensqualitéit vun den zukünftigen Employéen an der Noperschaft**
- **Ëm d'Potenzial vun der nohalteger Entwécklung**

Wat ass konkret verbessert ginn?

- **Digitaliséierung vun der Prozedur**
- **Enquête publique**
- **Méi Transparenz : Tracking System**
- **Administrativ Vereinfachung**
- **Prioritéit fir Dossiere vu Projeten, déi zur Dekarboniséierung an der Realisatioun vu Logementer bäidroen**



Ressources – pour une gestion vertueuse



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



Chaque année, 236 millions de tonnes de déchets ménagers sont produits dans l'UE.

Au Luxembourg 793 kg de déchets municipaux sont générés par habitant par an. Pour faire face à ce problème, des objectifs ont été définis au niveau européen.

Pour répondre à ces objectifs, le Luxembourg a développé une stratégie nationale de recyclage et a fixé et affiné le cadre légal

- **Stratégie « Null Offall Lëtzebuerg »**
En 2019, 6 ateliers publics ont été organisés afin de rassembler remarques et réflexions des citoyen.ne.s
- **Nationalen Offall- a Ressourcëpak**



Le dérèglement climatique et ses conséquences sont une réalité indéniable qui nous affecte tous. C'est pourquoi il est essentiel de prendre des mesures immédiates pour garantir un avenir durable pour les générations futures.

- Plan national intégré en matière d'énergie et de climat (PNEC)
- Création du Pacte Climat
- Proposition de primes et d'aides
- Appel à projets « **Méi Natur an eise Stied an Dierfer** »

Update PNEC a Klima-Biergerrot

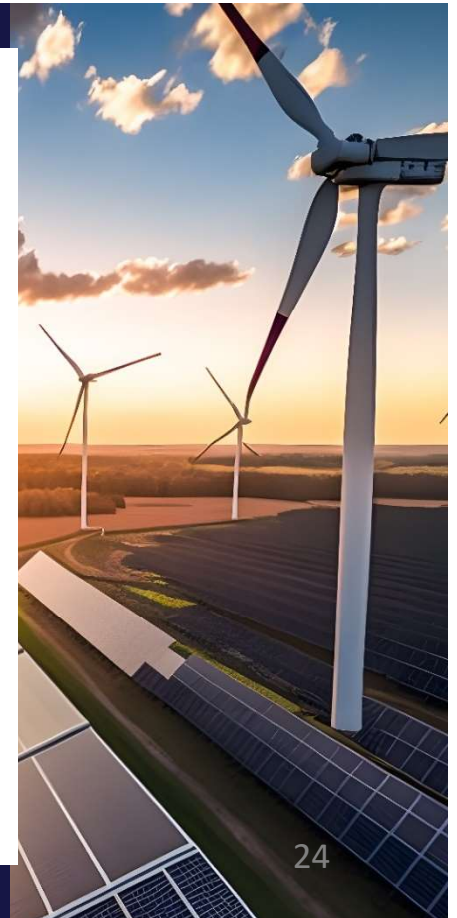


LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Le Plan national intégré en matière d'énergie et de climat (PNEC)

L'inventaire provisoire des émissions à gaz de serre pour l'année 2022 montre que les objectifs ont été atteints globalement. La mise à jour du PNEC permettra au gouvernement de se donner les orientations stratégiques en vue de l'atteinte des objectifs jusqu'en 2030.

- Mesures visant à éviter ou à réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Première version du PNEC 2021-2030 adoptée en 2020
- Mise à jour en juillet 2023
- Inclut des réflexions issues de consultations publiques
- Avec les avis des personnes morales
- Avec les propositions des citoyen.ne.s
- Un total de 42 contributions ont été reçues :
19 de citoyen.ne.s et 23 d'organisations



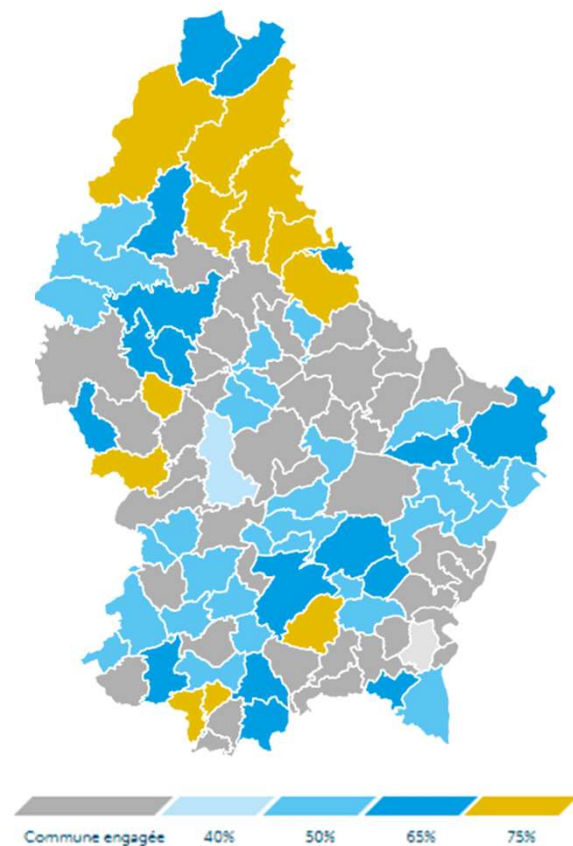
Klimapakt 2.0 : une réussite au plan communal



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

100 % vun de Gemenge maache mat a 60 % vun de Gemengen errechen quasi d'Hallschent vun de Moosnamen.

- 11 Gemengen erreeche min. 75 % vun de Mesuren
- 17 Gemengen erreeche 65 %
- 30 Gemengen erreeche 50 %
- 1 Gemeng erreecht 40 %
- 78 Gemengen huele Recours op en externe Klimaberoder
- 23 Gemengen hunn hiren eegene Beroder
- 38 Klimaberoder am Ganzen (allgemeng a spezialiséiert op Éc. circulaire oder Rén. énergétique)
- Next steps : Objectif 100 % zertifiéiert Gemengen ; Revisioun vum Mesurékatalog a vum Energie-Compta-Tool « Enercoach » ; Net-Zero-Strategiepläng um Gemenge-Niveau



Primmen / Aiden : 405 000 000 € accordés



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Klimabonus



Habitat durable

Aides simplifiées et
renforcées

Récapitulatif demandes soumises :

- Près de 30 000 demandes dans le cadre de PrimeHouse/KlimaBonus depuis le 1^{er} janvier 2023.
- Près de 75 000 demandes pour des vélos électriques et environ 18 000 demandes pour des voitures électriques, depuis 2019.
- 4 310 demandes pour des Wallbox depuis août 2020.
- En résumé, depuis le 1^{er} janvier 2013, des subventions d'une valeur de 405 058 658 euros ont été accordées.

En l'espace d'un an trois régimes de primes sur quatre ont été digitalisés : en 2022, le régime « bornes de charge » et en 2023, les régimes « vélos / pedelecs » et « Klimabonus Wunnen ».





Le Luxembourg partage l'optimisme fondamental qui est à la source des Objectifs de développement durable (ODD).

Conscient de nos responsabilités, nous sommes résolus à mettre en œuvre l'Agenda 2030 au plan national.

- Plan pour le développement durable (PNDD)
- Lancement de la Foire BNE – Éducation au Développement durable et de sa plateforme digitale
- Création du portail « nohalteg.lu »
- Conception de l'outil Communes 2030
- Introduction du Nohaltegkeetscheck





En juin 2023, deux nouvelles lois visant à flexibiliser et à réorganiser l'Administration de la gestion de l'eau (AGE) ainsi que l'Administration de la nature et des forêts (ANF) a été adoptées : la nouvelle loi portant réorganisation de l'Administration de la gestion de l'eau et la nouvelle loi portant réorganisation de l'Administration de la nature et des forêts.

- Une flexibilité suffisante pour adapter l'organisation des administrations à des nouveaux besoins et domaines et aux futurs défis
- Une meilleure communication avec les acteurs



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Merci de votre écoute !

www.emwelt.lu



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Administration de la gestion de l'eau



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Administration de la nature et des forêts



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Administration de l'environnement